



Présenter un argument juridique

Par **Jojo9712ari**, le **30/03/2021** à **07:11**

Lors de son entretien avec votre employeur, Julie ne mentionne pas qu'elle est enceinte. Julie est embauchée et donne satisfaction. 2 mois plus tard, votre employeur apprend la grossesse de Julie. Il est très surpris, d'autant qu'il avait, lors de l'entretien d'embauche, vérifié qu'elle était célibataire. Il souhaite rompre le contrat de travail de Julie pour dol.

a- Quels conseils pouvez-vous donner à Julie ?

b- Présentez l'argumentation juridique qui permettrait à Julie de se défendre

c- Que risque l'employeur de Julie, Justifiez.

Par **P.M.**, le **30/03/2021** à **07:46**

Bonjour,

Ce sujet fait double emploi avec [celui-ci...](#)